

## Le foyer La Maisonnée et l'association Le Prado militent pour les droits de l'enfant

Mercredi, Dominique Decolin, directeur de La Maisonnée et les représentants de l'association Le Prado-Bourgogne ont accueilli Colette Duquesne, présidente de la branche française de l'organisation non gouvernementale Défense des enfants-international (DEI-France), en présence de Claude Cannet, vice-présidente du conseil départemental, chargée des solidarités. Une rencontre organisée dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

« Il est important pour nous de rendre les enfants acteurs de leurs droits. Nous proposons une exposition pour pro-



**La Maisonnée, Le Prado, le conseil départemental et DEI-France sont rassemblés pour la cause des droits de l'enfant.** Photo JSL/Jean-Louis NAVARRO

mouvoir les droits de l'Homme et de l'enfant, suivi d'un atelier avec les enfants placés dans le foyer », a expliqué Colette Duquesne. L'objectif sera de finaliser un film de témoignages, qui sera présenté à la Défenseure des droits de l'enfant.

L'initiative a été saluée par Claude Cannet : « Le Département est plutôt en pointe dans l'accompagnement des mineurs. Sur le long terme, notre but sera de faciliter leur entrée dans la vie d'adultes. » L'opération est menée conjointement avec le musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique d'Alligny-en-Morvan.

**Jean-Louis NAVARRO (CLP)**